



Factsheet tabac à priser

Poussés par la multiplication des initiatives visant à protéger les non-fumeurs, et avec le souhait d'éviter les risques pour la santé de la fumée, de plus en plus de consommateurs de tabac s'intéressent aux alternatives à la cigarette. En Amérique du Nord, on regroupe ces modes de consommation sous le nom de «tabac sans fumée». Certaines anciennes habitudes reviennent donc à la mode, et parmi elles le tabac à priser.

Le tabac à priser le plus commercialisé de nos jours se présente comme une fine poudre de tabac, souvent aromatisée (au menthol, à l'eucalyptus, aux fruits ou aux épices) vendue en petites boîtes de métal rondes. Le tabac est déposé en petites quantités, sur le dos de la main fermée et aspiré alternativement par une narine, puis l'autre. Le tabac s'introduit dans le corps par les muqueuses nasales. Les excédents sont éliminés en se mouchant.

Risques pour la santé

Le tabac à priser étant tombé quelque peu en désuétude, et ne redevenant à la mode dans certaines régions que depuis quelques années, le nombre de recherches qui lui ont été spécifiquement consacrées ne sont pas très élevées. Certains risques (détaillés ci-dessous) sont donc avérés, et d'autres (voir le dernier paragraphe) sont supposés.

Le tabac, lorsqu'il est prisé,

- introduit à chaque prise une grande quantité de nicotine, qui passe lentement dans le corps à travers la muqueuse nasale. Il y a donc un risque de développer une dépendance. Les amateurs de tabac à priser ayant développé cette accoutumance à la nicotine pourraient par la suite opter pour la cigarette afin de ressentir plus rapidement les effets du produit.
- utilisé à moyen et long terme, peut occasionner des rhinites chroniques, et une obstruction quasi-permanente des voies nasales.
- colore de brun la muqueuse interne du nez (et les sécrétions), et provoque des irritations locales (augmentation des sécrétions nasales et, à terme, diminution de l'odorat).

Le tabac à priser contient les mêmes composants que les autres tabacs. Certains risques spécifiques comme le développement éventuel d'un cancer (des voies respiratoires supérieures et du nez par exemple) n'ont pas pu être jusqu'à présent aussi clairement établis pour le tabac à priser que le risque de cancer (des cavités buccales, de la gorge ou des poumons) l'ont été pour d'autres formes de tabac sans fumée (snus, tabac à mâcher) ou pour les cigarettes. On peut néanmoins considérer les risques d'affections cancéreuses comme vraisemblables.

Juillet 2009